

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur, Fraternité, Justice

MINISTERE DE L'ELEVAGE

DIRECTION DES SERVICES VETERINAIRES (DSV)

Avis d'Appel d'Offres (AAO)

DAON N°03/CPMP-ME/DSV/ME/2026

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite à la publication du PPM actualisé du Ministère de l'Elevage pour l'année 2026 publié sur le portail National des Marchés Publics.
2. La Direction des Services Vétérinaires a obtenu des fonds, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marchés relatif **travaux de construction d'une clinique vétérinaires à Tadjouline**.
3. La Direction des Services Vétérinaires sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser, les travaux.
4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres national tel que défini dans la loi N°2021-024 portant Code des Marchés Publics (CMP) et ses textes d'application, et ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent consulter les dossiers auprès de La Direction des Services Vétérinaires et y prendre connaissance des documents d'Appel d'offres de 9 h à 15 h (du Lundi au Jeudi) et 9 h à 11 h le Vendredi.
6. Les exigences en matière de qualifications sont :
 - L'Entreprise doit avoir une **Attestation de qualification et de classification BAT2**
 - Avoir réalisé au cours des 3 dernières années un chiffre d'affaires moyen annuel d'au moins de Dix millions d'ouguiyas (10 000 000 MRU) ;
 - Avoir accès aux ressources financières nécessaires à l'exécution des travaux. A cet effet une attestation de solvabilité ou ligne de crédit doit être fournie pour un montant de Trois millions d'ouguiyas (3 000 000 MRU)
 - Avoir exécuté au cours des cinq (05) dernière années un marché de construction en Génie Civil de même volume du marché objet du présent DAO et d'un montant au moins égal à 10 000 000 MRU avec satisfaction du maître d'ouvrage au cours des cinq dernières années. Les attestations de bonne exécution ou le PV de réception doivent être accompagnés par la page de garde et la page de signature du marché.

- Disposer en nombre, quantité et qualité suffisante des matériels et équipements nécessaires à la réalisation des travaux. Pour les informations détaillées, voir le Dossier d'Appel d'Offres ;
Disposer de moyens humains ayant les qualifications et expériences requises pour effectuer la gestion et l'exécution du marché. Les CV et les diplômes de ces personnes doivent être fournis. Pour les informations détaillées, voir le Dossier d'Appel d'Offres
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à adresser au service des marchés du Ministère de l'Elevage, contre paiement non remboursable au Trésor Public exclusivement de 3 000 MRU.
- Le document d'Appel d'offres sera récupéré directement au Service des Marchés du Ministère de l'Elevage par les soumissionnaires qui auront déjà effectué le paiement.
8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après :

Monsieur le président de la CPMP-ME

Adresse : Tevregh zeina Nouakchott ouest Lot N°140 de l'Ilot PR (Iskane) au plus tard
le 19/11/2026 à 12 heures ;

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à la CPMP-ME à l'heure **19/11/2026 à 13 heures ;**
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'une validité de **120 jours** à compter de la date limite de dépôt des offres et d'un montant de **100 000 MRU**.
11. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **90 jours** à compter de la date limite de soumission.
12. Le délai d'exécution des travaux est de 6 mois.
13. Le présent marché est un marché de **travaux à prix forfaitaire**. Le prix proposé par le soumissionnaire doit être **global, forfaitaire et ferme** et doit couvrir l'ensemble des prestations nécessaires à l'achèvement complet de l'ouvrage conformément aux plans et au Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

Nouakchott, le 23/10/2026

Le Secrétaire Général du ME

Ahmed Ould ALLAL

